Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design
École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

AME-6601 : Essai-laboratoire d'aménagement et de développement I

NRC 88993 | Automne 2017

Préalables : AME, Crédits exigés : 12	
Mode d'enseignement : Présentiel	
Temps consacré : 3-3-3	**Crédit(s) :** 3

Ce cours consiste à mener une activité terminale de rédaction pour l'étudiant à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional (ATDR), volet professionnel. Cette activité s'échelonne sur deux sessions consécutives; l'inscription au cours AME-6602 Essai-laboratoire d'aménagement et de développement II, à la session d'hiver, est donc obligatoire. Ce cours permet d'étudier une problématique concrète sur le terrain, permettant à l'étudiant de traiter un grand nombre d'aspects méthodologiques et techniques.

Plage horaire

Rencontre (88994)			
mercredi	12h30 à 15h20		Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017
Essai			
mercredi	08h30 à 11h20	FAS-062	Du 5 sept. 2017 au 15 déc. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=86170

Coordonnées et disponibilités

Owen Waygood
Professeur agrégé et coordonnateur
FAS-1622
edward-owen-douglas.waygood.1@ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 3740

Jean Dubé
Professeur agrégé
FAS-1624
jean.dube@esad.ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 6763

Jean-Pierre Lessard
Chargé de cours
Aviseo Conseil
jplessard@aviseo.ca
Tél. : 418.208.5830

Geneviève Cloutier
Professeure adjointe
FAS-1648
genevieve.cloutier.9@ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 3485

Alexandre Lebel
Professeur sous-octroi adjoint
FAS-1644
alexandre.lebel.1@ulaval.ca
Tél. : 418-656-2131 poste 2578

David Paradis
Chargé de cours
Vivre en Ville
david.paradis.1@ulaval.ca

© Université Laval

Manuel Rodriguez
Professeur titulaire
FAS-1628
manuel.rodriguez@esad.ulaval.ca
Tél. : 418.656.2131 poste 8933

Antoine Verville
Chargé de cours
Regroupement des organismes de bassins versants du Québec
antoine.verville@robvq.qc.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Environnement numérique d'études (BSE)
http://www.ene.ulaval.ca
418-656-2131 poste 14331
Sans frais: 1-877 7ULAVAL, poste 14331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

© Université Laval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectifs généraux 4

Approche pédagogique 4

Contenu et activités 5

Évaluations et résultats 7

Liste des évaluations 7

Barème de conversion 8

Politique de plagiat 8

Gestion des délais 8

Qualité du français 8

Évaluation de l'enseignement 8

Matériel didactique 8

Matériel obligatoire 8

Spécifications technologiques 9

Portail thématique de la Bibliothèque 9

Bibliographie 9

Bibliographie 9

Description du cours

Introduction

Lieu d'intégration de la multidisciplinarité, l'essai-laboratoire est une activité pédagogique qui peut être vue comme une initiation concrète à la pratique de l'aménagement du territoire et du développement régional. À la convergence de différentes perspectives méthodologiques, l'essai-laboratoire vise l'articulation entre le quoi faire et le comment faire, entre l'étude et l'action à partir d'un ancrage dans une réalité territoriale. Aussi, cette démarche prend largement appui sur une mise à profit des différentes connaissances et compétences des étudiants, tant celles acquises dans le cadre de leur formation à l'ÉSAD que celles de leurs études antérieures.

L'activité s'articule autour de plusieurs thèmes et sujets qui chacun aborde une situation qui pose problème, qui soulève des enjeux en aménagement du territoire et en développement régional selon un angle spécifique. Le développement économique, la gestion de l'environnement, les transports et la mobilité, les processus participatifs, la santé publique ou l'urbanisme physico-spatial de projet donnent lieu à des recherches et des travaux qui visent à mieux comprendre un phénomène, à cerner les tenants et aboutissants d'une situation, à formuler une problématique et de là, à émettre des recommandations et à identifier des pistes d'interventions.

Objectifs généraux

L'essai-laboratoire poursuit plusieurs objectifs pédagogiques. En termes de connaissances, il constitue une occasion privilégiée de s'approprier des notions et des concepts vus dans les cours, notamment via la confrontation des principes théoriques à la réalité du terrain. En termes de compétences, il s'agit d'utiliser de manière réfléchie les techniques ou méthodes de travail, de collecte et d'analyse de données qui ont été vues dans les cours ou qui seront abordées pour une première fois grâce à l'essai-laboratoire. Il est notamment très important d'adapter ces méthodes de travail au contexte particulier dans lequel se déploie l'essai-laboratoire : la durée de l'essai est courte (huit mois), le territoire à couvrir souvent vaste et les moyens techniques et financiers pour le réaliser limités. L'aménagiste ou le professionnel du développement régional en devenir fera alors preuve de ses capacités de réflexion et d'adaptation pour produire un travail de qualité malgré les contraintes auxquelles il doit faire face.

Les étudiants qui font l'essai-laboratoire doivent bien sûr parfaire leurs habiletés au travail d'équipe, mais aussi (et surtout) celles relatives à la capacité de synthèse et à la communication orale et écrite. Formuler clairement une idée et présenter simplement et efficacement un raisonnement complexe figurent parmi les aptitudes les plus importantes en aménagement du territoire et en développement régional, tant dans les milieux de la pratique professionnelle, institutionnelle ou de recherche. Les activités prévues font évidemment en sorte de développer le plus possible ces habiletés.

Approche pédagogique

Fonctionnement de l'essai-laboratoire

Au cours de la période estivale précédent l'essai, le corps professoral identifie une région (normalement, dans un rayon de 100 à 200 km de la ville de Québec) au sein de laquelle les étudiants concentreront leurs efforts. Chaque professeur et chargé de cours embauché spécifiquement pour l'essai-laboratoire propose un sujet de recherche en lien avec la région choisie, en fonction de son expertise, qui fera l'objet de l'essai d'une équipe d'étudiants. **Les sujets sont disponibles pour consultation (sur le site internet du cours) au moins une semaine avant le premier cours.** Lors du premier mercredi de la session automnale, les sujets sont présentés (le matin) par le corps professoral à tous les étudiants inscrits; une période de questions est prévue. Les étudiants sont ensuite invités à indiquer leurs préférences (thème, sujet) par écrit. L'équipe de professeurs forme le jour même (l'après-midi) des équipes de trois à cinq étudiants en tentant autant que possible de respecter les préférences des étudiants mais en tenant compte aussi de leur nationalité, de manière à ce que les équipes soient les plus diversifiées possibles, ce qui constitue une réalité du marché du travail. Dans la très grande majorité des cas, les étudiants travaillent sur le sujet de leur choix ou, à défaut, dans le thème général qu'ils ont choisi (développement régional, environnement, transport, urbanisme, etc.).

Les étudiants entreprennent ensuite leur essai (conceptualisation et cadre théorique, collecte de données, traitement de l'information, etc.). Ils sont très solidement encadrés, sur une base hebdomadaire, par leur superviseur. La journée entière du mercredi est attribuée à l'essai-laboratoire; le travail ne peut certes pas se limiter au mercredi, mais cette journée en constitue le moment privilégié. Les travaux de terrain, les entrevues, les rencontres de travail, etc., se font souvent d'autres jours que le mercredi et nécessitent d'y consacrer un grand nombre d'heures.

L'essai-laboratoire prend appui sur deux grands types d'activités, des activités propres à chacun des sujets et des activités de groupe qui s'adressent à l'ensemble des étudiants. Les activités propres aux sujets sont très variées et correspondent à l'approche pédagogique adoptée par le professeur et à la réalité de la collecte des données qui diffère d'une équipe à l'autre. Les étudiants présentent aussi, au moins deux fois dans l'année, l'état d'avancement de leurs travaux, soit en **plénière** (l'automne), puis en **atelier** (l'hiver), en présence de leurs collègues des autres équipes et des membres de l'équipe des professeurs et des chargés de cours qui supervisent l'essai-laboratoire. Ils recueillent donc à cette occasion une foule de commentaires et de suggestions qui permettent de bonifier le travail en cours.

Pour réaliser leur travail, chaque équipe dispose d'un **budget** (fourni par l'ÉSAD) d'un montant total de 500 $. La **camionnette** de l'ÉSAD est aussi à leur disposition, avec un tarif au kilomètre parcouru qui peut être imputé au budget. Évidemment, toutes les autres ressources de l'ÉSAD (notamment informatique) ou de la communauté universitaire (comme, par exemple, le Centre GéoStat) sont aussi à la disposition des étudiants. En début de session, chaque équipe se voit attribuer un **local** où elle pourra se réunir les mercredis avec son superviseur.

L'essai-laboratoire culmine par une **plénière** (fin avril) au cours de laquelle les résultats définitifs des essais sont présentés. Les décideurs régionaux sont invités à cette occasion et l'assistance compte d'ordinaire de 100 à 200 personnes. La plénière finale est diffusée en mode webinaire et rejoint ainsi un public beaucoup plus large. Les étudiants doivent bien entendu aussi rédiger un **rapport** en bonne et due forme qui est conservé à l'ÉSAD et à la Bibliothèque de l'Université Laval et qui est distribué aux décideurs qui en font la demande. Pour favoriser le plus possible la dissémination des résultats de l'essai-laboratoire, l'ÉSAD produit depuis 2010 la **revue** ***Perspecto***, qui présente de manière vulgarisée et avec une présentation graphique très recherchée la synthèse des différents essais. Cette revue, qui bénéficie d'une large diffusion (notamment sur le site internet de l'ÉSAD), constitue un élément très apprécié des étudiants qui bénéficient ainsi d'un passeport particulièrement attrayant pour d'éventuels employeurs.

Le territoire à l'étude

En 2017-2018, le territoire à l'étude sera la **Ville de Victoriaville** et ses environs. C'est la première fois que ce territoire est abordé dans le cadre de l'essai-laboratoire. Il faut toutefois savoir que l'équipe de professeurs a toujours la liberté de déborder quelque peu du territoire à l'étude puisque certains problèmes d'aménagement du territoire et de développement régional ne connaissent pas de frontière administrative.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Local	Date
Présentation des thèmes et sujets de l'essai-laboratoire Le professeur-coordonnateur présente les objectifs et le mode de fonctionnement de l'essai-laboratoire ainsi que l'équipe de professeurs et de chargés de cours. Ces derniers présentent les thèmes et les sujets qui sont proposés aux étudiants et répondent aux questions. Les étudiants indiquent ensuite leurs préférences. Les équipes sont constituées en après-midi.	FAS-082	6 sept. 2017
Plénière : présentation des projets et état d'avancement des travaux Chaque équipe a 20 minutes à sa disposition pour présenter les grandes lignes de son essai-laboratoire et l'état d'avancement des travaux. La présentation est suivie d'une période de questions et de discussion avec les autres étudiants et l'équipe de professeurs et de chargés de cours. Les étudiants font avec leur superviseur, à la fin de la journée, un retour sur l'expérience et sur les questions et commentaires qui ont été formulés.	BNF-4229 (salle de consultation des cartes du centre GéoStat, 4e étage de la bibliothèque)	25 oct. 2017
Rapport d'étape : remise Date limite pour remettre au superviseur le rapport d'étape qui est exigé pour conclure la session d'automne. Ce rapport peut prendre différentes formes qui varient selon le sujet d'étude et les exigences du professeur et du chargé de cours, mais chaque équipe fournit, pour la production de ce rapport, un effort de travail équivalent.		15 déc. 2017

Atelier de travail Deux équipes seront jumelées à cette occasion. Elles présenteront à tour de rôle l'état d'avancement de leurs travaux (30 minutes par équipe). Il s'ensuivra une session de travail (questions, discussions, etc.) au cours de laquelle tous les étudiants et superviseurs concernés discuteront des résultats et suggéreront des bonifications potentielles au projet, le cas échéant. Des invités peuvent être conviés à la discussion.	FAS-1538 ou FAS-1613	31 janv. 2018
Perspecto : consignes à suivre Le coordonnateur de l'essai-laboratoire présente, en compagnie de la graphiste employée à cet usage, les consignes à suivre pour la rédaction et la mise en forme de l'article qui sera destiné à la revue Perspecto.	À confirmer	7 févr. 2018
Perspecto : remise du travail Chaque équipe doit remettre à la graphiste, avec copie conforme au coordonnateur de l'essai-laboratoire, l'article destiné à Perspecto dans sa version définitive, approuvée par le superviseur et respectant les consignes. Tout le matériel associé à l'article doit être remis (photographies, figures, tableaux, etc.).		28 mars 2018
Liste des invités à la plénière finale Date limite pour remettre au professeur-coordonnateur de l'essai-laboratoire les noms et courriels des personnes que chaque équipe désire inviter à assister à la plénière finale du 28 avril. La liste doit être remise dans un fichier Excel, avec une colonne pour le prénom, une autre pour le nom et une troisième pour l'adresse courriel.		4 avr. 2018
Perspecto : réception des épreuves no 1 Chaque équipe reçoit les épreuves de son article de Perspecto. Les épreuves doivent être relues et annotées pour corrections exigées ou suggérées dans les trois jours suivants la réception.		9 avr. 2018
Perspecto : retour des épreuves no 1 corrigées Chaque équipe doit remettre à la graphiste les épreuves corrigées de l'article de Perspecto.		16 avr. 2018
Perspecto : réception des épreuves no 2 Chaque équipe reçoit les épreuves (deuxième mouture) de son article de Perspecto. Les épreuves doivent être relues et annotées pour corrections exigées ou suggérées dans les deux jours suivants la réception.		18 avr. 2018
Perspecto : retour des épreuves no 2 corrigées Chaque équipe doit remettre à la graphiste les épreuves corrigées de l'article de Perspecto.		18 avr. 2018
Perspecto : réception des épreuves no 3 et retour des épreuves corrigées Chaque équipe doit faire une dernière vérification des épreuves (troisième et dernière mouture) corrigées de l'article de Perspecto. À cette étape, les corrections doivent être les moins nombreuses possibles et aucune correction d'envergure ne sera acceptée. Les épreuves corrigées doivent être retournées à la graphiste dans les 24 heures, faute de quoi, elles seront considérées comme définitives.		20 avr. 2018
Plénière finale : séance de pratique des exposés oraux Les équipes peuvent pratiquer leur exposé oral dans la salle où se déroulera la plénière finale.	VND-2289A	20 avr. 2018
Plénière finale Présentations des essais-laboratoire (ouvert au public).	VND-2289A	27 avr. 2018
Rapport final : remise de la version utilisée pour évaluation		2 mai 2018

Le rapport de l'essai-laboratoire doit être remis par courriel (fichier PDF incluant toutes les annexes - un seul document) au superviseur du travail qui le remet ensuite à un autre membre de l'équipe de professeurs qui se chargera également de l'évaluation.		
Rapport final : réception des commentaires des professeurs Date limite pour remettre aux étudiants les commentaires des professeurs qui se sont chargés de l'évaluation du rapport final. Le superviseur de l'équipe transmet aussi ses exigences quant aux modifications qui doivent être faites avant la remise de la version définitive du rapport.		8 mai 2018
Rapport final : remise de la version définitive du rapport Date limite de remise au superviseur de l'équipe de la version définitive du rapport final de l'essai-laboratoire.		11 mai 2018
Note finale Date limite pour les professeurs et chargés de cours pour la saisie des notes dans Capsule.		

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Évaluation d'ensemble pour la qualité du travail accompli		

L'essai-laboratoire fait l'objet d'une évaluation en continu (formative) par le superviseur de l'équipe. Même si l'essai-laboratoire se poursuit à la session hiver, les responsables d'équipe doivent aussi apprécier le travail et évaluer les étudiants à la fin du trimestre d'automne. Le superviseur tient compte de plusieurs éléments dans son évaluation :

- L'assiduité aux rencontres d'équipe et la participation aux travaux. Chaque membre de l'équipe doit avoir une participation équivalente, qui peut bien sûr mettre en évidence les forces respectives des coéquipiers.
- Le développement par l'équipe du sujet proposé par le superviseur et son appropriation.
- L'effort fourni lors de la collecte des données, notamment pour aller au-delà des exigences minimales imposées par le superviseur.
- La profondeur de la recherche effectuée et de l'analyse des résultats.
- Le niveau de participation lors des plénières et ateliers de travail.
- La qualité des présentations orales exigées.
- La qualité du rapport d'étape exigé à la fin de la session d'automne.
- La qualité de l'article de vulgarisation préparé pour la revue *Perspecto*.
- La qualité du rapport final de l'essai-laboratoire.

Un superviseur peut aussi avoir d'autres exigences (par exemple, un journal de bord) qui ne sont pas demandées à toutes les équipes : cela fait partie de ses préférences au niveau pédagogique, et de telles exigences doivent être respectées. Le coordonnateur de l'essai-laboratoire s'assure toutefois que ces exigences demeurent raisonnables quant à l'effort de travail.

Il est à noter que la présence des coéquipiers à toutes les plénières et ateliers de travail est obligatoire. Une pénalité de 5 % dans la note finale attribuée sera imposée pour toute absence non motivée.

Enfin, le superviseur a la latitude d'accorder des notes différentes à certains coéquipiers s'il s'avère que leur effort de travail fut nettement supérieur ou inférieur à l'effort collectif. Dans le cas d'un effort inférieur, il est de la responsabilité des coéquipiers d'en aviser le superviseur dans les plus brefs délais pour que ce dernier puisse rencontrer l'étudiant en cause et lui demander de remédier à la situation. Si l'étudiant n'agit pas en ce sens, alors le superviseur doit de nouveau le rencontrer pour lui demander de corriger

immédiatement le problème. S'il ne le fait pas, alors le superviseur pourra octroyer une note plus basse que celle des autres coéquipiers ou même, dans certains cas, lui demander de quitter l'équipe et faire un autre travail sur une base individuelle.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	93	100
A	88	92,99
A-	83	87,99
B+	78	82,99
B	73	77,99
B-	68	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	63	67,99
C	60	62,99
E	0	59,99

Politique de plagiat

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 29 à 46 de ce règlement.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent varier selon la ou les infractions commises. Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants et le document Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir .

Gestion des délais

Certaines circonstances exceptionnelles peuvent empêcher l'étudiant de remettre une évaluation dans les délais prescrits. Dans ce cas, il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible afin d'arriver à une entente pour une extension ou d'envisager des alternatives.

Si la demande est acceptée, l'étudiant ou l'étudiante ne se verra accorder aucune note jusqu'à l'expiration du délai prescrit.

Qualité du français

En conformité avec la *Politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, *des Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval*, le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 10 % dans tout travail ou examen. Un membre du personnel enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Le français écrit des publications officielles (rapport final et article destiné à Perspecto) se doit d'être impeccable. Aucune erreur ne peut être tolérée dans ces documents.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la *Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval* , il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Guide pratique de vulgarisation scientifique
Auteur : Sophie Malavoy
Éditeur : Acfas (Montréal , 1999)
ISBN : 2892451515

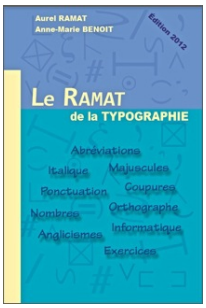

Le Ramat de la typographie.
Auteur : Ramat, Aurèle (2012)
ISBN : 9782981351302

Il existe aussi du matériel obligatoire spécifique à chaque volet.

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : http://www.bibl.ulaval.ca/web/amenagement

Bibliographie

Bibliographie

Une liste de références pertinentes à chaque sujet est remise aux étudiants en cours d'année, mais les sources de démarrage se trouvent dans la description des sujets.